

DÉLIBÉRATION N°2022/01

Conseil municipal du 23 Février 2022 à 18h30

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 février 2022

Nombre de Conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 11

Président : M BLONDEL Marcel

Secrétaire : Mme DELVAUX Justine

Membres présents à la séance : Messieurs BLONDEL Marcel, DELARRE Henri, DELBARRE Roger, DELARRE Maurice, DELMOTTE Manuel, MIONNET Joël, COUROUBLE Xavier et Mesdames DELANNOY Brigitte, DELVAUX Justine et Mme SWYNGEDAUX Annie

Excusés : M HUYGHE Ghislain (Procuration à M COUROUBLE Xavier)

OBJET : PARC EOLIEN LINGHEM 2

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet éolien Lingham 2 réalisé par la société NOUVERGIES. Celui-ci propose l'implantation de 4 éoliennes sur la commune.

Il rappelle également que l'enquête publique est en cours et va se poursuivre jusqu'au 18 mars 2022.

Les personnes concernées (M DELARRE Maurice, Mme DELANNOY Brigitte et M DELARRE Henri) par ce projet ne prennent pas part au vote et sortent de la salle.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour cette implantation à 4 voix POUR, 2 CONTRE et 2 ABSTENTION.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour mois et an susdits et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Marcel BLONDEL



Certifié exécutoire par sa transmission en sous-préfecture.

REÇU LE 02 MAR. 2022

